



Invitation mairie réponse négative

Par **Karenfit**, le **26/01/2016** à **09:14**

Bonjour, Mon ami est turc, nous avons rempli tous les papiers pour faire une demande de visa court séjour. Lui avait commencé tous les papiers, moi de mon côté j'avais réservé le billet d'avion aller retour etc... et nous avons eu une réponse négative de la mairie hier, sur l'attestation d'hébergement. Le motif, manque de ressources, je suis une femme seule avec mon enfant mais je sais vivre tous les mois avec mes moyens, et ses parents en turquie étaient prêt à nous aider, si besoin est, sur place... Bref, je sais qu'il y a des recours mais nous sommes démunis face à tous ces papiers qu'il faut apporter juste pour qu'il vienne me rendre visite 3 mois. Est ce que la mairie a le droit de refuser? De plus, excusez moi pour toute les questions car tout celà me semble si compliqué... Nous souhaitons nous marier en octobre 2016, je pense que ce sera moi qui me rendra en Turquie pour le mariage et nous ferons ensuite une demande de visa long séjour pour qu'il vienne me rejoindre en France. En ce qui concerne le visa long séjour, allons-nous rencontrer des soucis notamment? Je préfère être bien préparée pour savoir exactement les papiers à fournir et si je vais enfin me retrouver avec lui. Nous n'aurons pas de vie commune, j'espère qu'on ne nous empêchera pas de nous unir. Bien cordialement, Karen.